

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue à la salle des sessions du conseil municipal le 7 septembre 2021 à 20 h, sous la présidence du maire, monsieur Guy Lapointe.

Sont présents:

Monsieur le maire, Guy Lapointe

Madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Alain Joubert
Ghyslain Phaneuf
Claude Larocque
Barbara Beugger
Mathieu Beaudry

Est également présente à la séance, madame:

Caroline Dubois, directrice générale par intérim

1. Séance ordinaire

Les membres présents à l'ouverture de la séance forment quorum. La séance est ouverte par le maire à 20 h 00.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers:

QUE soit adopté l'ordre du jour tel que déposé;

QUE soit laissé ouvert le point « Divers » à tout sujet d'intérêt public;

QUE soient ajoutés les items suivants :

10.1 Octroi de mandat pour rechargement d'asphalte – 21^e Rang

10.2 Subvention Office municipal d'habitation

ADOPTÉE

288-09-2021

1.2 Adoption des délibérations de la séance régulière du 17 août 2021

289-09-2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers d'approuver les délibérations de la séance régulière du 17 août 2021.

ADOPTÉE

2. Dépôt de documents

1. Société d'habitation du Québec - Lettre et rapport d'approbation relatifs au budget révisé

3. Finances

3.1 Comptes à payer

290-09-2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf, APPUYÉ par monsieur Mathieu Beaudry et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers que soient approuvés les comptes à payer du mois d'août 2021 pour une somme de 244 552,74 \$ et que soient entérinés les comptes payés durant ledit mois pour une somme de 96 809,95 \$.

ADOPTÉE

3.2 Autorisation de paiement à la firme Shellex

291-09-2021

CONSIDÉRANT QUE la firme Shellex Groupe Conseil a été mandatée, selon la résolution numéro 152-05-2020 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie en lien avec la réalisation des plans et devis pour l'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT LA facture numéro 15658-rev2 de la firme datée du 31 mai 2021 au montant de 15 000,00 \$, plus les taxes applicables, couvrant une partie des plans, de l'estimation et du devis préliminaires à 30 % ainsi que des activités visant l'obtention des accords et autorisations;

CONSIDÉRANT LA recommandation de madame Caroline Dubois, directrice générale par intérim;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

QUE soit autorisé le paiement de la facture;

QUE soit utilisé, pour pourvoir au paiement des services professionnels, le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU).

ADOPTÉE

4. Administration

4.1 Municipalité alliée contre la violence conjugale

292-09-2021

CONSIDÉRANT QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des douze (12) jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers que la Municipalité d'Upton soit proclamée comme alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

4.2 Autorisation de demander des soumissions pour l'évaluation des bâtiments municipaux

293-09-2021

CONSIDÉRANT QUE les immeubles suivants profitent de leur dernière année d'application d'un rabais sur la prime d'assurance du bâtiment et contenu :

Emplacement # 1 :	885, Lanoie et 784-786, St-Éphrem
Emplacement # 3 :	812, Place des Loisirs
Emplacement # 10 :	863, Lanoie

CONSIDÉRANT QUE pour prolonger la durée de ce rabais avantage et de s'assurer d'un montant d'assurance adéquat de ces immeubles, une nouvelle évaluation professionnelle doit être réalisée avant le 1^{er} janvier 2022;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers que soit autorisé monsieur Michael Bernier, coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales à demander des soumissions pour l'évaluation de ce bâtiment.

ADOPTÉE

4.3 Octroi de mandat pour l'ajout d'un poste manuel au bureau municipal

Reporté à une session ultérieure.

4.4 Prêt d'installations pour l'école De la Croisée

294-09-2021

CONSIDÉRANT LES travaux majeurs de rénovation présentement en cours qui touchent principalement le gymnase de l'école De La Croisée;

CONSIDÉRANT QUE cette situation est problématique lorsque la température ne permet pas la réalisation des cours d'éducation physique à l'extérieur;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

QUE soit autorisée l'école De la Croisée à utiliser les locaux de la salle communautaire et la salle des Loisirs lorsque celles-ci ne font pas l'objet de réservation, et ce, pour la durée des travaux au gymnase de l'école;

QUE soit autorisée l'école De la Croisée à utiliser les installations sportives extérieures des loisirs pour les cours d'éducation physique tout au long de l'année.

ADOPTÉE

4.5 Nomination d'un représentant du Conseil d'établissement de l'école De la Croisée

295-09-2021

CONSIDÉRANT LA demande de l'école De la Croisée de nommer un représentant municipal qui pourra agir à titre de membre du conseil d'établissement de l'école;

CONSIDÉRANT QUE l'école se voit confier des responsabilités débordant du cadre scolaire et qu'une collaboration et partenariat sont essentiels pour le bon fonctionnement des opérations;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers que soit nommé monsieur Mathieu Beaudry afin d'agir à titre de membre du conseil d'établissement de l'école De la Croisée.

ADOPTÉE

5. Sécurité incendie et sécurité civile

5.1 Rapport d'activité du Service de sécurité incendie du mois d'août 2021

Le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois d'août 2021 a été déposé et les membres du conseil municipal en prennent connaissance.

5.2 Formation de secouriste en milieu de travail (CNESST)

296-09-2021

CONSIDÉRANT LA formation de secouriste en milieu de travail donnée par Actions Secours à Acton Vale les 30 septembre et 1^{er} octobre prochain;

CONSIDÉRANT QUE les coûts associés à la formation sont subventionnés à 100 %;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

QUE soit autorisé monsieur Benoit Gauthier, directeur du Service incendie ainsi que monsieur Dany Chicoine, pompier à suivre la formation;

QUE soient remboursés les frais inhérents à la formation aux participants;

QU'en cas de désistement d'une de deux personnes mentionnées ci-haut, un remplaçant pourra être nommé.

ADOPTÉE

6. Transport et voirie

6.1 Autorisation de produire un appel d'offres pour l'achat d'abrasifs

297-09-2021

CONSIDÉRANT LES besoins en abrasifs pour l'entretien des chemins d'hiver durant l'année 2021-2022 qui sont de 900 tonnes métriques, dont 400 tonnes pour la réserve ainsi que le transport de ceux-ci;

IL EST PROPOSÉ par madame Barbara Beugger, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers que soit autorisé monsieur Michael Bernier à produire et publier un appel d'offres pour l'achat de ces abrasifs.

ADOPTÉE

7. Hygiène du milieu

7.1 Acceptation du rapport de déclaration de tonnage

298-09-2021

CONSIDÉRANT LA déclaration des tonnages résidentiels et des matières résiduelles industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI) éliminées en vue de la redistribution 2021 du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

CONSIDÉRANT QUE ces données serviront à établir la subvention, qui doit contribuer au financement des activités municipales visant l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR), le tout dans le but de réduire votre élimination de matières résiduelles;

CONSIDÉRANT LA recommandation de madame Caroline Dubois, directrice générale par intérim;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par monsieur Mathieu Beaudry et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers que soit accepté le rapport de déclaration de tonnage tel que produit et déposé.

ADOPTÉE

299-09-2021

7.2 Service régional d'inspection de la MRC d'Acton

CONSIDÉRANT L'entente actuelle avec la MRC d'Acton pour les services supplémentaires du Service régional d'inspection;

CONSIDÉRANT UN service supplémentaire à raison de sept (7) heures par semaine rendu par monsieur Benoit Provost;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers que soit renouvelée cette entente pour l'année 2022 avec une présence minimale de 50 % des heures en présentiel, et ce, en respect des règles sanitaires du gouvernement du Québec.

ADOPTÉE

8. Loisirs, culture et vie communautaire

8.1 Dépôt du registre de dons et commandites

Le registre de dons et commandites remis selon la *Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton* sera déposé à la prochaine séance.

8.1.1 Demande d'appui financier de la Fondation québécoise du cancer

300-09-2021

CONSIDÉRANT LA demande d'appui financier reçue de la Fondation québécoise du cancer;

CONSIDÉRANT LA *Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton*;

IL EST PROPOSÉ par madame Barbara Beugger, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers d'appuyer financièrement la Fondation québécoise du cancer, et ce, pour un montant de 50,00 \$.

ADOPTÉE

8.2 Bilan financier des infrastructures de loisirs 2021

Le bilan financier des infrastructures de loisirs 2021 est déposé et les membres du Conseil municipal en prennent connaissance.

301-09-2021

8.3 Autorisation pour l'activité de cuisine collective

CONSIDÉRANT LE projet de cuisine collective qui consiste à réunir un groupe de personnes pour cuisiner des repas économiques et nutritifs selon un horaire établi;

CONSIDÉRANT QUE cette activité est organisée par le Centre d'action bénévole d'Acton et que dans les dernières années elle s'est déroulée au centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE cette activité peut briser l'isolement social et être bénéfique pour plusieurs personnes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères :

QUE soit autorisée la tenue de l'activité;

QUE l'accès au centre communautaire soit sans frais;

QUE soit mandatée madame Caroline Dubois à signer l'entente de service entre la Municipalité et le Centre d'action bénévole.

ADOPTÉE

302-09-2021

8.4 Annulation du marché de Noël

CONSIDÉRANT LES normes sanitaires actuelles en lien avec la pandémie de COVID-19 ;

CONSIDÉRANT QUE pour les activités à caractère événementiel comme le marché de Noël, s'applique la règle du nombre maximum de personnes en magasin (excluant les employés) qui doit être égal à la surface de plancher en m² accessible aux clients ÷ 20 m²;

CONSIDÉRANT QUE cette règle est très restrictive dans ce cas;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères :

QUE soit annulé le marché de Noël pour cette année;

QUE soit annulée la résolution 275-08-2021.

ADOPTÉE

9. Urbanisme

9.1 Dépôt du rapport du service d'inspection pour le mois d'août 2021

Le rapport du service d'inspection pour le mois d'août 2021 a été déposé et les membres du conseil municipal en prennent connaissance.

10. Divers

10.1 Octroi de mandat pour rechargement d'asphalte – 21^e rang

CONSIDÉRANT L'appel d'offres pour le rechargement d'asphalte sur le 21^e rang;

CONSIDÉRANT LA subvention disponible du député d'un montant de 20 000,00 \$ pour des travaux d'asphaltage;

CONSIDÉRANT QUE toutes les soumissions reçues sont conformes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, **APPUYÉ** par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

QUE soit acceptée la soumission du plus bas soumissionnaire;

QU'un montant de 20 000,00 \$ soit payé avec la subvention du député et que la différence des coûts soit payée avec le montant prévu au budget.

ADOPTÉE

10.2 Subvention Office municipal d'habitation

CONSIDÉRANT que nos immeubles subventionnés sont occupés à pleine capacité ;

CONSIDÉRANT la réception d'une nouvelle demande pour une subvention de loyer via l'Office municipal d'habitation ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un transfert d'usager déjà subventionné par l'Office municipal d'habitation ;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la quote-part de la Municipalité pour un montant de 229 \$ annuellement ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, **APPUYÉ** par monsieur Mathieu Beaudry et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

303-09-2021

304-09-2021

QUE soit mandatée madame Caroline Dubois à signer l'entente de service entre la Municipalité et l'Office municipal d'habitation.

ADOPTÉE

11. Période de questions

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

12. Correspondance

CONSIDÉRANT QUE les élus ont reçu la correspondance plus de soixante-douze (72) heures avant la présente assemblée, dispense de lecture est faite;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Beaudry, **APPUYÉ** par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers d'admettre que chaque membre du conseil municipal a pris connaissance de la correspondance qui lui était adressée pendant le mois d'août 2021.

ADOPTÉE

305-09-2021

306-09-2021

13. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers que la séance soit levée à 20 h 18.

ADOPTÉE

Guy Lapointe
Maire

Caroline Dubois
Directrice générale par intérim

Je, Guy Lapointe, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Selon l'article 961 du *Code municipal du Québec*, je, Cynthia Bossé, directrice générale de la Municipalité d'Upton, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée.